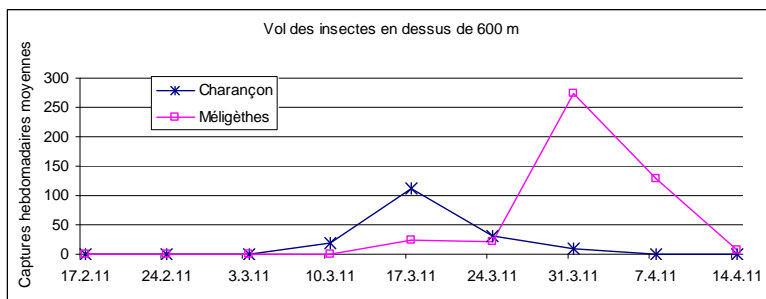
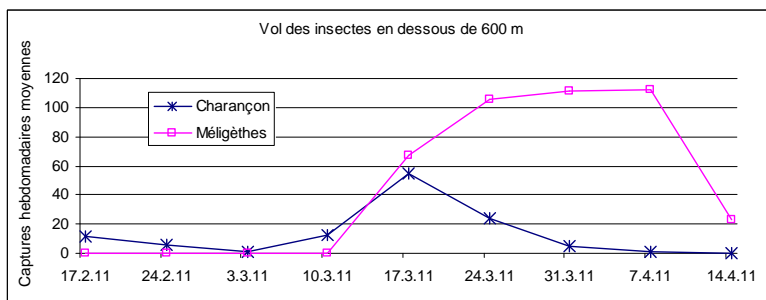


# BILAN DU SUIVI DES RAVAGEURS DU COLZA 2011

<b>Concerne:</b>	<b>Informations concernant le vol et la lutte contre les insectes du colza</b>
<b>Auteur:</b>	Secteur protection des plantes et grandes cultures
<b>Date:</b>	23.06.2011

Le réseau de suivi des ravageurs du colza est composé de 37 parcelles réparties dans les cantons de Genève, Vaud et du Jura. Ces parcelles sont suivies chaque semaine par un conseiller ou un agriculteur afin de relever le nombre d'insectes piégés et de déterminer la présence des insectes sur les plantes. Afin de coordonner la lutte contre ces ravageurs, les informations sont centralisées par le Secteur protection des plantes et grandes cultures.

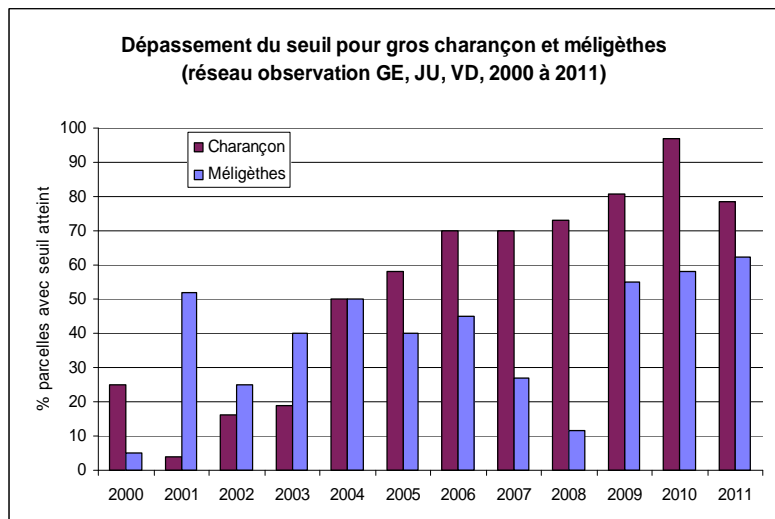


En plaine (en dessous de 600 m), la végétation a démarré fin février. Les premiers gros charançons de la tige du colza ont été capturés mi-janvier et mi-février, mais le vol principal a eu lieu mi-mars. Les méligèthes sont apparus mi-mars en plaine. La floraison du colza est intervenue 2 semaines plus tard, début avril.

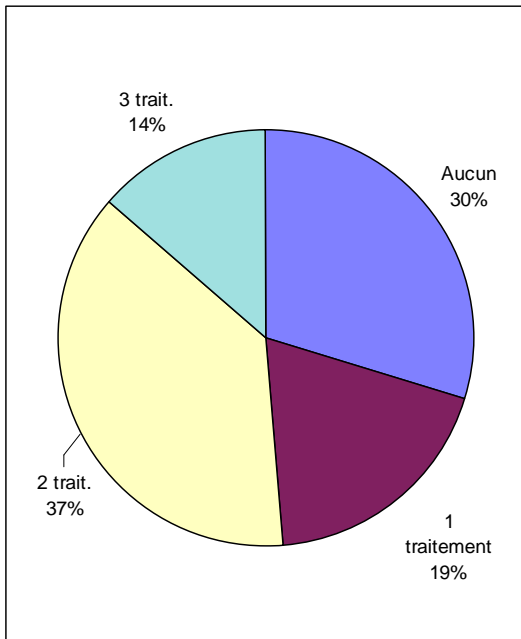
En dessus de 600 m, les gros charançons sont apparus seulement début mars avec un pic de vol important à la mi-mars. La végétation a également démarré à cette période. Même si le vol de méligèthes a démarré mi-mars, le vol principal n'est intervenu que 2 semaines plus tard. La floraison intervenant mi-avril, les colzas ont été soumis à la pression

des méligèthes durant environ 1 mois. Certaines parcelles ont été protégées déjà mi-mars contre le charançon mais la plupart des interventions en dessus de 600 m ont eu lieu fin mars. A cette période, l'utilisation d'une pyrèthrine B a permis de lutter également contre les méligèthes.

Le seuil de lutte contre le charançon a été dépassé sur environ 80% des parcelles suivies. La pression du charançon est très forte depuis 2006. L'apparition précoce et, selon les régions, massive des méligèthes a



provoqué un dépassement du seuil dans plus de la moitié des parcelles (60%). La météo ayant été favorable aux insectes, la pression des méligèthes est très forte pour la troisième année consécutive.



Sur 11 (1/3) parcelles des 37 suivies aucun traitement insecticide n'a été enregistré. Sur 20% des parcelles une seule application d'insecticide a été effectuée. Plus d'un tiers des parcelles ont été traitées 2 fois avec un insecticide (1 fois contre le charançon et 1 fois contre les méligèthes ou 2 fois contre les méligèthes). Sur 14% des sites, 1 application a été effectuée contre le charançon suivie de 2 contre les méligèthes.

L'efficacité des insecticides (Pyréthroïdes B, Néonicotinoïdes, Spinosyne, Pyridine) utilisables contre les méligèthes résistants aux Pyréthroïdes A a été généralement satisfaisante durant 8 à 12 jours. Les applications d'insecticides ont contrôlé les ravageurs mais dans bon nombre de cas, le traitement contre les méligèthes a dû être répété. Dans les zones en dessus de 600 m, certaines parcelles maintenues en extenso ont à nouveau subi une forte attaque des méligèthes.

C. Plantamps et A. Zimmermann SPP, 23.6.2011